Baromètre Salariés

Région PACA
TEMPS DE TRAVAIL

2016

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013.
Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Durée du temps de travail par secteur professionnel

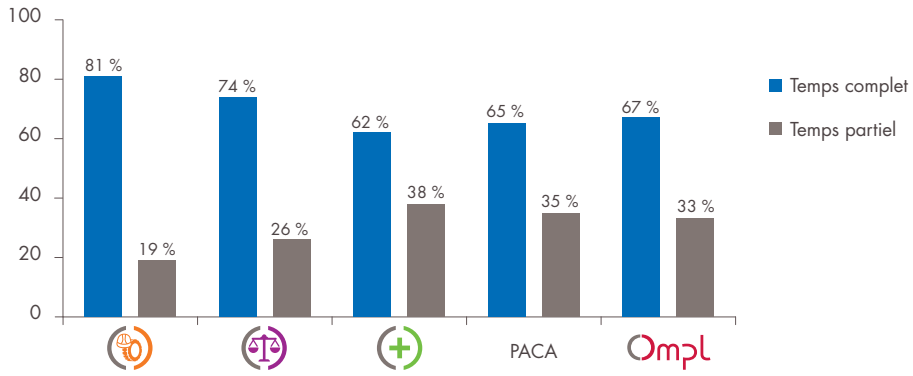

TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

65 % des salariés travaillent à temps complet. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (67 %), mais cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se singularise par le taux de salariés à temps complet le plus important (81 %) ;
- le secteur juridique est dans une situation intermédiaire : 26 % des salariés travaillent à temps partiel (contre 35 % sur le plan régional) ;
- le secteur santé se démarque par un taux de salariés à temps partiel plus élevé que la moyenne régionale, et deux fois supérieur au secteur cadre de vie-technique.

Les études de l'OMPL à l'échelle nationale montrent que plus de 84 % des salariés à temps partiel déclarent ne pas être dans une situation de temps partiel subi mais choisi.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

14/06/17

TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL VARIABLE SELON LES BRANCHES

- Plusieurs branches du secteur cadre de vie-technique et du secteur juridique ont des effectifs trop faibles au niveau régional pour être désagrégées par temps de travail.
- Les branches du secteur santé présentent des taux d'emploi à temps partiel élevés (entre 36 % et 52 %).

Durée du temps de travail par branche professionnelle

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	81 %	19 %
	79 %	21 %
	NS*	NS*
	NS*	NS*
	89 %	11 %
	74 %	26 %
	NS*	NS*
	68 %	32 %
	NS*	NS*
	84 %	16 %
	62 %	38 %
	56 %	44 %
	72 %	28 %
	57 %	43 %
	64 %	36 %
	48 %	52 %
PACA	65 %	35 %
Ompl	67 %	33 %

NS : Non significatif